

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 28 MAI 2025

Délibération n°2025.05.098

Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques dans la rue Denis Papin à Angoulême - Versement d'une subvention d'équipement au profit du SDEG

LE VINGT HUIT MAI DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 22 mai 2025

Secrétaire de Séance: Francis LAURENT

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **54**

Nombre de pouvoirs: **15**

Nombre d'excusés: **6**

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Anthony DOUET, Chantal DOYEN-MORANGE, Christophe DUHOUX, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Martine LIEGE-TALON, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Thierry ROUGIER, Gérard ROY, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir : Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Thierry MOTEAU, Jacky BONNET à Frédérique CAUVIN-DOUMIC, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Michel BUISSON à Francis LAURENT, Minerve CALDERARI à Raphaël MANZANAS, Jean-François DAURE à Chantal DOYEN-MORANGE, Nathalie DULAIS à Joëlle AVERLAN, Jean-Luc FOUCHIER à Isabelle MOUFFLET, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique ARLOT, Charlène MESNARD à Philippe VERGNAUD, Dominique PEREZ à Michel GERMANEAU, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER,

Excusé(s): Séverine ALQUIER, Françoise DELAGE, Valérie DUBOIS, Denis DUROCHER, Pascal MONIER, Marcel VIGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250528-2025_05_98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2025

Publication : 06/06/2025

Rapporteur : Monsieur DEZIER

**TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES
DANS LA RUE DENIS PAPIN À ANGOULÊME - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION
D'ÉQUIPEMENT AU PROFIT DU SDEG**

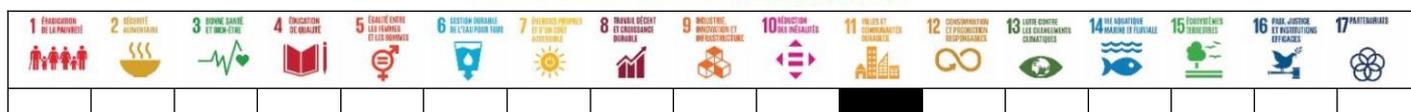
PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE
DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : UN PATRIMOINE ENTRETENU ET VALORISÉ

Enjeux : [90501 -9) UN PATRIMOINE ENTRETENU ET VALORISÉ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11 : Valorisation du patrimoine et des paysages,

Dans le cadre du réaménagement du quartier de la gare d'Angoulême, différentes opérations ont pu voir le jour depuis plusieurs années en collaboration avec l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine en leur qualité de porteur de foncier.

Aujourd'hui, GrandAngoulême a décidé d'engager les travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques dans la rue Denis Papin sur la commune d'Angoulême dans le cadre de sa politique de mise en valeur de l'espace public, en faisant appel au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG).

L'effacement des réseaux de communications électroniques correspond aux travaux de génie civil : tranchées, surlargeurs de tranchées, pose des fourreaux, fourniture et pose des chambres de tirage et câblage et raccordements des usagers.

Le plan de financement détaillé est le suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250528-2025_05_98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2025

Publication : 06/06/2025

Travaux de génie civil	
Montant total HT des travaux	15 300,00 €
Montant de la TVA	3 060,00 €
Montant total TTC des travaux	18 360,00 €
Subvention du Département	néant
Financement du SDEG 16	néant
Contribution maximum de GrandAngoulême	18 360,00 €
Prestations réalisées par l'opérateur de réseaux	
Etudes	2 102,40 €
Câblage	1 410,00 €
Contribution de GrandAngoulême	3 512,40 €

La subvention d'équipement d'un montant maximum de 21 872,40 € sera versée au SDEG, dès la fin des travaux et sur présentation d'un décompte général de l'opération.

Je vous propose :

D'APPROUVER les modalités de versement d'une subvention d'équipement dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques dans la rue Denis Papin à Angoulême, au profit du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente dont le siège social est situé 308 rue de Basseau 16021 Angoulême cedex.

D'APPROUVER que le montant maximum de la subvention d'équipement est de 21 872,40 €.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne habilitée à signer les documents à intervenir.

D'IMPUTER la dépense sur l'AP n°14 secteur gare.

Pour : 69 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
-----------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250528-2025_05_98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2025

Publication : 06/06/2025



Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente

Collectivité : **Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême**
 Commune : ANGOULEME
 Lieu-dit : Rue Denis PAPIN
 Objet : Effacement des réseaux
 N° dossier : 2025-AE-5-CE

PLAN DE FINANCEMENT

(Dossier **NON** retenu par le Comité d'effacement des réseaux)
 (Relevances d'occupation du domaine public non mutualisées)
 (Sans participation art 8 cahier des charges de concession)

Commune urbaine

Coût des travaux

Plan de financement

RESEAUX ELECTRIQUES

Réseaux électriques HT	TVA	Montant TTC
21 500,00 €	4 300,00 €	25 800,00 €

Financement SDEG 16 (5% du HT + TVA)	Subvention Département (0% du HT)	Reste à charge Collectivité (95% du HT)
5 375,00 €	0,00 €	20 425,00 €

GENIE CIVIL DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Montant HT	TVA	Montant total TTC
15 300,00 €	3 060,00 €	18 360,00 €

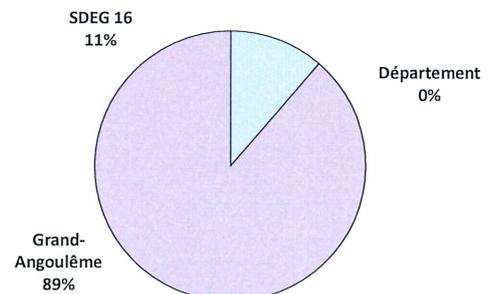
Financement SDEG 16 (0% du HT)	Subvention Département (0% du HT)	Reste à charge Collectivité (100% du HT + TVA)
0,00 €	0,00 €	18 360,00 €

PRESTATION ORANGE

Etude ORANGE		Travaux de câblage ORANGE		Reste à charge de la collectivité (1)
Montant HT	Participation d'ORANGE sur le HT	Montant HT	Participation d'ORANGE sur le HT	
2 920,00 €	1 168,00 €	2 350,00 €	940,00 €	3 512,40 €

Financement SDEG 16 (0% du HT)	Subvention Département (0% du HT)	Reste à charge Collectivité (1)
0,00 €	0,00 €	3 512,40 €

REPARTITION FINANCIERE



RECAPITULATIF DES PARTICIPATIONS	
SDEG 16	5 375,00 €
Département	0,00 €
Grand-Angoulême	42 297,40 €
Total des travaux	47 672,40 €

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

016-200071827-20250528-2025_05_98-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2025

Publication : 06/06/2025

(1) : 60% du HT sur frais d'étude + TVA + 60% du HT sur travaux de câblage.